

Procès criminel : acteurs et étapes

Présentation
de l'activité



Description et objectifs

Cette activité vise à expliquer les divers rôles des personnes qui interviennent lors d'un procès criminel, de même que les étapes qui caractérisent ce type de procès. La présentation PowerPoint débute par une courte introduction à quelques grands principes juridiques.

Cette activité peut être précédée ou suivie par celle portant sur les [métiers de la loi](#). Elle peut également être une excellente introduction à l'activité de [procès simulé en droit criminel](#).

Durée suggérée

60 minutes

Cours suggérés

- Éthique et culture religieuse - 1^{er} cycle (*L'ordre social*)
- Éthique et culture religieuse - 2^e cycle (*La justice*)
- Français (*Le déroulement d'un procès et les droits des accusés peuvent constituer un sujet de rédaction ou de débat.*)
- Histoire - 1^{er} et 2^e cycle

Matériel requis

- Présentation sur support PowerPoint
- Guide de l'enseignant (présent document)
- Feuillet d'exercice complémentaire (pour les élèves)

Préparation	<ul style="list-style-type: none"> ● Il est suggéré de parcourir la section Crimes et contraventions du site Web d'Éducaloi, notamment l'article portant sur la présomption d'innocence et le fardeau de la preuve – le fameux « hors de tout doute raisonnable ».
Déroulement de l'activité (résumé)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation d'Éducaloi et de son site Web (5 minutes) 2. Présentation du PowerPoint (40-45 minutes) 3. Exercice complémentaire (10-15 minutes)
Ressources supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ● L'enseignant pourrait assister à une audience à la cour avec ses élèves. (La majorité des procès sont ouverts au public.) Il suffit de communiquer avec le Palais de justice du district où se situe l'école. ● Le site d'Éducaloi permet d'en apprendre plus sur la justice criminelle. (Voir la section Crimes et contraventions.)

AVIS IMPORTANT

Cette trousse pédagogique contient de l'information juridique mise à jour au 1^{er} novembre 2020.

Aucune information contenue dans ce guide ne peut être considérée comme un avis juridique.

Le présent matériel est la propriété exclusive d'Éducaloi. Les enseignants du Québec peuvent l'utiliser à des fins non commerciales seulement.

Les documents doivent être utilisés dans leur format original, sans modification.

© Éducaloi, 2017

Exercice complémentaire

Présentation
et corrigé

Explications

La mise en situation proposée dans cet exercice complémentaire permet aux élèves d'appliquer leurs nouvelles notions de droit criminel à un cas concret.

À l'aide de 5 questions, vous pourrez tester les connaissances de vos élèves à la suite de la présentation PowerPoint.

TRUCS!

Cet exercice peut être fait verbalement, en groupe, ou être imprimé et remis aux élèves pour qu'ils le complètent par écrit.

Mise en situation

Anthony habite en face d'un grand parc. Tous les jours, il sillonne le parc à la course. Il y a environ deux mois, Anthony aperçoit un vélo cadénassé à un arbre. Admiratif, il s'approche : le vélo est presque neuf et correspond à ses rêves les plus fous!

Quelques semaines plus tard, Anthony remarque que le vélo n'a toujours pas bougé! Il se dit que le propriétaire ne doit plus en vouloir!

Plus tard dans la soirée, il décide donc de couper le cadenas et de s'emparer du vélo. Après tout, se dit-il, le propriétaire ne l'utilise plus! M. Roberge, un autre coureur, était dans le parc et a tout vu. Ce dernier a tout de suite appelé la police et a fait une description précise d'Anthony.

Une heure plus tard, le vélo est retrouvé dans la cour arrière d'Anthony. Bien vite, l'histoire a fait le tour du quartier... On a ainsi découvert que le vélo appartenait à Louis, un voisin cloué au lit depuis deux mois en raison d'une mononucléose!

Suite à son arrestation par les policiers, Anthony est maintenant accusé de vol dans un procès criminel. Il a tout raconté à son avocat et son procès aura lieu demain.

Questions (5 points)

1. Qui poursuit Anthony?

R : Dans un procès criminel, c'est l'État (la Poursuite) qui poursuit Anthony et non pas la victime (Louis).

2. En droit criminel, le fardeau de preuve n'est pas le même qu'en droit civil. Le juge doit être convaincu _____ qu'Anthony est coupable pour le condamner.

R : « hors de tout doute raisonnable »

3. Anthony est-il obligé de témoigner dans son procès?

R : Non. Il a droit au silence, c'est-à-dire qu'il a le droit de ne pas témoigner.

4. M. Roberge a raconté ce qu'il a vu à plusieurs voisins. Pourront-ils tous témoigner contre Anthony en racontant l'histoire de M. Roberge?

R : Non. Seul M. Roberge pourra témoigner au procès d'Anthony, car il est le seul à avoir personnellement vu le vol. Les témoignages des voisins seraient du « ouï-dire » et donc, en principe, ils ne seraient pas admis en preuve contre Anthony.

5. Anthony aimerait témoigner à son procès et dire au juge qu'il n'était pas en ville le soir du vol. Il voudrait inventer un alibi pour éviter d'être puni. Si vous étiez son avocat, l'encourageriez-vous pour éviter qu'il soit déclaré coupable? Pourquoi?

R : Non. Un avocat ne peut pas encourager son client à mentir à la cour.